REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-083-218300655-20240620-DELI_24_65-

VILLE DE GASSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre
le : vingt juin
Le Conseil Municipal de la Commune de Gassin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Anne-Marie WANIART, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2024

PRÉSENTS : MM Agnès MARTIN, Séverine VILLETTE, Didier SILVE, Hervé BERNE, Sylvie BRUNET Elisabeth DIGNAC, Anne-Marie MARCELLINO, Chantal SIMONI, Philippe MURET, Serge VOTA, Patrice REYNAUD, Florence BEC, Mélanie CASCANT, Florian MARQUES, Sébastien BRUNO, Solène PESCH.

Nombre de Conseillers :	
en exercice	22
présents	17
votants	22

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
le : 27/06/2024
et de la publication sur le site internet
le : 27/06/2024

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur François MATTON à Madame Agnès MARTIN,
Madame Caroline FUCHS à Monsieur Séverine VILLETTE,
Monsieur Karim JERIBI à Monsieur Sébastien BRUNO,
Monsieur Grégory HERMELIN à Monsieur Hervé BERNE,
Monsieur Anthony AMSTER à Monsieur Didier SILVE.

Secrétaire de séance : Madame Séverine VILLETTE.

N° 24/65	OBJET : SIVAAD – AJOUT DE LA COMMUNE DU PRADET ET RETRAIT DE LA COMMUNE DE BESSE SUR ISSOLE

Madame Anne-Marie Marcellino, Conseillère Municipale, expose :

Par délibération en date du 13 mars 2024, le Comité Syndical du SIVAAD a accepté

- La demande d'adhésion au SIVAAD de la commune du PRADET
- La demande de retrait du SIVAAD de la Commune de BESSE SUR ISSOLE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-19, il est demandé aux membres de l'Assemblée délibérante de bien vouloir se prononcer sur ces demandes d'adhésion et de retrait.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ** des suffrages exprimés :

REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-083-218300655-20240620-DELI_24_65-

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS N° 24/65 DU 20 JUIN 2024 (SUITE)

-**APPROUVE** l'adhésion au SIVAAD de la commune du PRADET.
-**APPROUVE** le retrait du SIVAAD de la commune de BESSE SUR ISSOLE.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulon dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

MAIRIE DE GASSIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
83 (Var)

Copie conforme au registre des délibérations.
Le Maire,
Anne-Marie WANIART

La secrétaire
Séverine VILLETTE